



Comité Olympique et
Sportif Luxembourgeois



Rapport de la réunion du Conseil d'administration du 28 octobre 2019

Présents : André Hoffmann, Michel Knepper, Lynn Spielmann, Marie-Paule Hoffmann, Axel Urhausen, Alex Goergen, Alwin de Prins, Paul Marcy

Assistent : Daniel Dax, Heinz Thews

Excusés : Coryse Simon-Junius, Ralf Lentz, Caroline Weber

1. Approbation du rapport de la réunion du Conseil d'administration du 23 septembre 2019

Le rapport de la réunion du Conseil d'administration du 23 septembre 2019 est approuvé.

2. Bilan ANOC World Beach & Action Games (AWBG) 2019 Doha

Le Directeur technique et chef de mission fait le bilan des AWBG 2019 à Doha quant à leur préparation, organisation et déroulement. Le logement et l'approvisionnement sur place ont été satisfaisants. Les conditions météorologiques ont été difficiles, avec des températures d'eau élevées pour les épreuves de l'aquathlon. Les performances individuelles ont été à la hauteur des espoirs. Les compétitions étaient de bon niveau. L'intérêt médiatique fut limité. La participation aux WBG ne grèvera pas outre mesure le budget COSL événements multisports 2019.

3. Organisation événements multisports 2020

Le Directeur technique fait le point des différents événements multisports au programme pour 2020.

Jeux Olympiques de la Jeunesse hiver à Lausanne : 2-3 athlètes sont pressentis pour une participation (ski alpin (1-2), short track (1)), pour cet événement multisport qui se déroulera en deux vagues successives, avec le ski alpin au programme de la première semaine, et le short track au programme de la deuxième semaine. En hockey sur glace, deux autres athlètes (h/d) sont qualifiés pour les épreuves de hockey sur glace via les ateliers techniques organisés en amont des épreuves. La sélection du Team Lëtzebuerg JOJ Lausanne 2020 sera faite lors de la séance du Conseil d'administration 16 décembre 2019.

Jeux Olympiques Tokyo 2020 : 3 athlètes sont qualifiés à ce jour : B. Bertemes, X.L. Ni et R. Stacchiotti. J. Meynen s'est rapprochée de la norme A de Tokyo d'une 1/100e de seconde, tout en réalisant la norme du COSL. Une qualification via la norme de Tokyo ouvrirait la participation aux épreuves sur différentes distances. La liste du World Ranking de l'UCI a été arrêtée le 22 octobre dernier, y inclus des places de participation aux épreuves de cyclisme (h/d) pour les athlètes du Team Lëtzebuerg.

Un coureur du marathon, de nationalité luxembourgeoise, est un candidat potentiel pour se rapprocher de la norme de qualification dans cette discipline. Le COSL est par ailleurs en contact régulier avec les instances de l'IOC en vue de l'équipe IOC 2020 de réfugiés, pour laquelle Yonas Kindé reste un candidat potentiel, surtout après l'épreuve du marathon de Francfort.

Les travaux concernant les logements et les tickets pour les épreuves lors des JO Tokyo 2020 sont en cours.

4. Don COSL – Coque Grande Torche JPEE 2013

Le Conseil d'administration est informé de l'avancement des démarches en vue de l'installation de la Grande Torche des JPEE 2013 à la Coque. La Coque et le COSL ont signé un accord afin de documenter le don de la Grande Torche par le COSL à la Coque.

5. Demandeurs de Protection Internationale

Le Conseil d'administration est informé des réflexions récemment menées au sein du Bureau administratif pour l'attribution de licences à de tels demandeurs, faisant suite à une demande de licence auprès d'une fédération par un demandeur de protection internationale (senior).

6. Point soirée Team Lëtzebuerg 20191114

Le Conseil d'administration est informé des préparations en cours de la soirée du Team Lëtzebuerg 20191114 qui sera organisée à Mondorf-les-bains au Casino 2000. Le Grand-Duc a accepté l'invitation lui adressée par le COSL et sera présent lors de cette soirée dédiée aux sélections du Team Lëtzebuerg 2019, en présence des anciens olympiens ayant répondu présent à l'invitation du COSL.

7. Rapport sur les réunions du bureau exécutif, des bureaux particuliers, des commissions et groupes de travail et autres rapports

p.m.

8. Divers

Le Conseil d'administration est informé du déroulement de l'Assemblée générale des COE 20191025/26 et du processus de révision des statuts des COE y ayant figuré à l'ordre du jour. Une nouvelle mouture des statuts des COE a été adoptée lors de cette Assemblée générale. Les Etats membres des JPEE ont lors de ce processus défendu avec succès l'indépendance des Jeux par rapport aux COE, tout en restant disposés à figurer sous l'égide de ce dernier et d'être reconnus par le CIO.

Le Conseil d'administration est informé du déroulement des travaux de l'Assemblée générale de l'ACNO à Doha (Qatar) les 17 et 18 octobre derniers.

Le Conseil d'administration est informé des travaux afférents à l'avis portant sur la réforme du Conseil supérieur des sports.

Daniel Dax